

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	SEZE	Numéro	7510058825
Adresse du site	19, place de la Madeleine	Hauteur	R+5 (21.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	06/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/11/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 80°, 170° et 320°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+5 (22m)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° <1V/m - 170° <5V/m ; 320° <2V/m 5G (3500) : 80° <1V/m - 170° <4V/m ; 320° <1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	21m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 1 antenne entrelacée par secteur à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



**AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**





## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

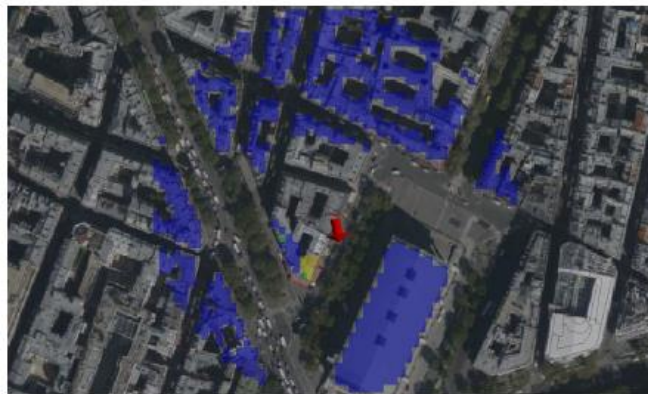
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 80°	Azimet 170°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	18.5 m	19.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iii. Azimet 170°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

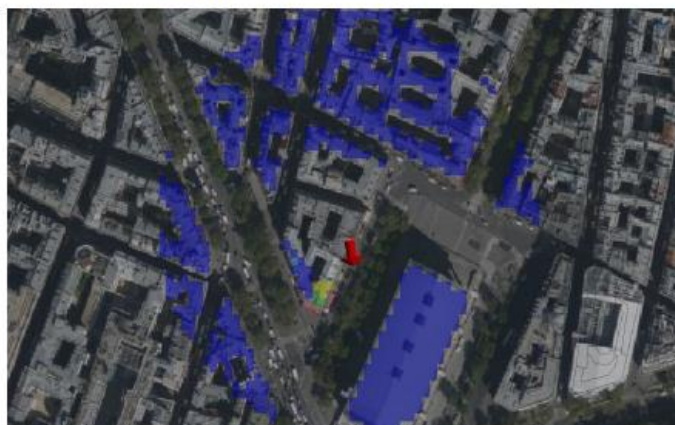
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 80°	Azimet 170°	Azimet 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iv. Azimet 170°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



## Vue des Azimuts

Azimut 80° :



Azimut 170° :



Azimut 320° :

